L'histoire du français : État des lieux et perspectives

Colloque

6 au 8 septembre 2011
Nancy, France

Résumés

UNIVERSITY OF CAMBRIDGE

Société Internationale de Diachronie du Français

Colloque organisé avec la collaboration de

atilf ANALYSE ET TRAITEMENT INFORMATIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

cnrs

Nancy-Université

Avec le soutien de

La Région Lorraine

Nancy-Université Université Nancy 2

Université Paul-Valéry Montpellier III

Laboratoire DIPRALANG

Julia ALLETSGRUBER

Une contribution à l'histoire du français écrit : l'étude des scriptae médiévales de l'Est

Les scriptae françaises médiévales sont un domaine de l'histoire du français peu étudié à ce jour. Dans le cadre de ma thèse de doctorat, j'ai eu l'occasion de me familiariser avec ce champ de recherche au cours d'une étude centrée sur le lexique de l'agriculture dans des corpus de chartes lorraines, champenoises et franc-comtoises, et en transcrivant moi-même deux corpus de chartes bourguignonnes (de la Saône-et-Loire et de la Nièvre). Il est prévu d'éditer ces corpus dans le cadre du projet des « Plus anciens documents linguistiques de la France », collection fondée par Jacques Monfrin et poursuivie par Martin-D. Glessgen, en collaboration avec l'École Nationale des chartes, et qui comporte actuellement une édition électronique de quatre corpus de chartes (à savoir de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de la Marne et de la Haute-Marne).

Les deux corpus bourguignons en question présentent des cas un peu particuliers, du fait que le passage du latin au français s'y est fait très tardivement, datant au mieux du dernier quart du 13e siècle, alors que dans les chartes lorraines ou champenoises, la langue vernaculaire apparaît massivement dès le premier tiers du 13e siècle. Les raisons de ce maintien du latin au détriment du français, ainsi que la relative neutralité des scriptae de ces deux corpus au niveau diatopique ne sont que deux des voies qu'il sera possible d'explorer. Le genre textuel des chartes, transmises la plupart du temps sous forme d'originaux, datables et localisables, permet d'ancrer les formes linguistiques rencontrées dans le diasystème, et donc de fournir une description de l'état de la langue – ou du moins de l'écrit – à l'époque et pour la région données. Ainsi, les chartes constituent un outil indispensable pour l'étude des états anciens et de l'histoire du français. Ma communication se propose de faire une description des scriptae des corpus de Saône-et-Loire et de la Nièvre et de donner quelques pistes qu'il sera possible d'explorer en vue d'études linguistiques ultérieures.

Claire BADIOU-MONFERRAN

L'apport de la linguistique diachronique au débat sur les liens de la Grammaticalisation et de la Pragmaticalisation

Si, depuis une trentaine d'années, les études de linguistique diachronique consacrées à l'histoire du français et/ou à celle d'autres langues ont éprouvé, pour leurs objets, la validité respective des deux approches théoriques que sont la grammaticalisation et la pragmaticalisation, la nature des relations entre celle-ci et celle-là fait encore aujourd'hui débat.

La tradition inscrit le processus de pragmaticalisation dans le prolongement de celui de la grammaticalisation (voir, entre autres, Dostie 2004). Elle donne celui-là comme le point d'aboutissement de celui-ci. À l'inverse, Waltereit (2006) soutient pour sa part que l'émergence des marqueurs discursifs (désormais MD) ne constitue pas un cas de grammaticalisation (« The rise of discourse markers is not grammaticalization » : ibid., 73). Selon lui, si l'apparition des MD s'origine, tout comme les faits de grammaticalisation, dans les stratégies, de type discursif et interactionnel déployées par les locuteurs (« I take discourse markers to be historical relics of speakers' strategies related to the structure of the discourse or to interaction » : ibid., 75), elle n'illustre en revanche aucun des paramètres de grammaticalisation mis à jour par Lehmann (1995 [1982]) – à l'exception du paramètre de l'érosion phonologique (phonological attrition).

Je voudrais montrer que, dans ce débat, les enquêtes de linguistique diachronique ont leur rôle à jouer. Mes propres recherches sur les marqueurs d'inférence (donc, alors, partant, en conséquence et quelques autres) en français moderne (au sens large du terme, ie, pour la période s'étendant du XVIe au XXIe siècle) confortent la position de Waltereit. Contrairement à ce que laisse généralement entendre la littérature, elles attestent, notamment pour donc et alors, que le mouvement de pragmaticalisation des marqueurs en question est antérieur à celui de leur grammaticalisation. Elles plaident ainsi en faveur de l'autonomisation et de la désolidarisation des deux processus, non pour leur association dans un rapport d'inclusion.

Dans la « confrontation et l'évaluation des approches théoriques » (voir l'appel à communications), sans doute pourra-t-on tout autant s'attacher à décrire l'apport des théories récentes à la linguistique diachronique que celui de la linguistique diachronique à la réflexion théorique.

Valentina BISCONTI

La langue française dans les dictionnaires du XIXe siècle. Comment évaluer les méthodes du passé ?

Parmi les grands outils pour l'étude de la diachronie du français, les dictionnaires occupent une place de choix. Au-delà des dictionnaires historiques proprement dits, une archive importante est représentée par les dictionnaires du passé, qui contiennent des synchronies aujourd'hui révolues. Notre communication porte sur la description de la langue française dans les grands dictionnaires du XIXe siècle : le *Dictionnaire de la langue française* de Littré (1863-1872), le *Grand Dictionnaire Universel du XIXe siècle* de Larousse (1866-1876) et le *Dictionnaire général* de Hatzfeld et Darmesteter (1890-1900). Bien que contemporains, ceux-ci mettent en place des approches différentes pour décrire la langue. Ainsi, l'étude de la langue décrite dans ces dictionnaires exige-t-elle une réflexion sur les démarches qui ont présidé à sa description. Or s'il appartient à l'historien de s'interroger sur la cohérence des méthodes d'une époque donnée, on court le risque d'évaluer la pertinence des méthodes passées à l'aune des notions et des techniques d'aujourd'hui. Comment éviter l'écueil de l'anachronisme ? Une solution serait d'appréhender les dictionnaires comme des « objets historicisés » (Collinot & Mazière 1997) qui sont toujours pris dans le discours dominant d'une époque. Nous verrons que la description du français dans les trois dictionnaires retenus est tributaire de l'option historico-évolutionniste qui marque la linguistique du XIXe siècle et qui met en avant l'importance de l'histoire dans l'étude de la langue. Notre communication montrera que la difficulté majeure des lexicographes du XIXe siècle était d'articuler une description fonctionnelle de la langue à l'explication de son histoire, ce qui était susceptible d'aboutir à une impasse. Ferdinand de Saussure n'indiquera-t-il pas une voie de sortie en thématisant les notions de diachronie et de synchronie ? Cette communication se doublera d'une réflexion épistémologique sur la tâche qu'il incombe à l'historien dans l'analyse des méthodes anciennes. Le rôle de l'historien n'est pas de faire l'histoire du vrai, qui n'a pas d'histoire, mais des procédures qui ont conduit à la connaissance du vrai (Colombat *et al.* 2010). N'est-ce pas la seule manière de décrire et d'expliquer la spécificité des élaborations théoriques du passé ?

Bryan DONALDSON

Étude de variation syntaxique en ancien français: le comportement variable de quelques subordonnées initiales

De nombreuses analyses syntaxiques récentes de l'ancien français font appel à la périphérie gauche de la phrase, domaine de recherche fructueux surtout depuis Rizzi (1997). On peut citer notamment des changements dans la coordination phrastique (Labelle & Hirschbühler, 2005), la perte des déclaratives à verbe initial (Simonenko & Hirschbühler, 2011) et la position des pronoms objets clitiques (Rouveret, 2004). Ces exemples relèvent tous de changements de la structure phrastique survenus entre 1150-1230. La présente étude discute des subordonnées initiales en ancien français, locus d'un comportement innovateur dans ce même espace de temps.

Alors que la position usuelle des subordonnées initiales semble se situer dans la périphérie gauche, tant en très ancien français qu'en ancien français plus tardif (Donaldson, 2010), comme en (1), l'on commence dès environ 1150 à rencontrer des exemples tels (2), où la postposition du pronom sujet atteste la saturation (par la subordonnée en *quant*) de la première position de la phrase (SpecFocus ; Rizzi, 1997 ; Benincà, 2006).

(1) Quant il en vit le comte tout seul fuir,
Il broche Marchegai... (*Aiol*, 3243-4)

(2) Quant venoit al terme qu'aloient espouser,
Avaient il tel honte... (*Aiol*, 1706-7)

Ce sont les exemples comme (2)—dont la présence occasionnelle vient perturber un système par ailleurs stable sur des siècles—qui sont en cause dans cette étude. Suivant la méthodologie de Simonenko et Hirschbühler (2011), je tire les données d'un corpus de textes représentant la période 1150-1230, répartis en tranches chronologiques fines. Je démontre que, malgré la présence d'exemples comme (2) où la subordonnée sature SpecFocus, la périphérie gauche est toujours activée et que les exemples comme (2) représentent une variante syntaxique minoritaire par rapport à ceux comme (1).

Du fait du statut minoritaire de ces exemples, je soutiens l'hypothèse que c'est l'exigence émergente à cette époque de saturer SpecFocus qui motive les cas innovateurs. Il est aussi à noter que les rares exemples où *ne* sature SpecFocus relevés par Skårup (1975) datent pour la plupart de cette même époque ; il en est de même pour *neporquant*. Les résultats soulignent l'importance de la périphérie gauche pour l'analyse de l'ancien français.

Corinne FÉRON

Les dictionnaires anciens comme corpus en lexicologie diachronique

Notre proposition de communication concerne les études empiriques relevant de la lexicologie diachronique, et plus précisément les études onomasiologiques : nous défendrons l'idée que le recours aux dictionnaires anciens peut constituer un apport non négligeable dans ce type d'approche, surtout lorsqu'une version informatisée de ces ouvrages est disponible. Pour illustrer notre propos, nous prendrons l'exemple d'unités lexicales polyphoniques qui marquent la non-prise en charge ; nous utilisons des dictionnaires anciens pour deux étapes du travail :

1. Le recensement des unités en question, effectué à partir des définitions de mots qui relèvent de croyances ou de savoirs qui ne sont pas unanimement partagés par la communauté d'où émane le dictionnaire et qu'il représente ; certaines de ces définitions incluent en effet des unités lexicales qui indiquent que le locuteur, en l'occurrence le rédacteur, présente l'existence du référent du mot (ou l'une des propriétés de ce référent) non comme un état de fait mais comme une croyance (*prétendu, réputé, censé, supposé, considéré comme*...).

2. La comparaison des définitions données pour de tels mots dans des dictionnaires d'époques différentes permet de percevoir des changements dans l'usage de ces unités polyphoniques. Ainsi, dans les définitions en question, *censé* n'apparait pas avant la 6e édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, ce qui pourrait indiquer que *censé* n'était pas disponible auparavant comme marque de non-prise en charge.

On ne peut prétendre construire la diachronie des unités recensées sur la seule base de ces observations : les modifications dans la formulation des définitions peuvent être sans rapport avec l'évolution sémantique de ces unités, et inversement, il faut tenir compte de la tendance au recopiage d'une édition à l'autre, tendance qui peut masquer des évolutions. Mais on peut au moins repérer des indices d'éventuels changements dans l'usage des unités étudiées.

Dans cette approche, on considère donc le dictionnaire non comme description métalinguistique, mais comme corpus d'étude : il s'agit de travailler à partir d'un type particulier de discours - la définition de dictionnaire -, en vue d'une étude lexicale qui doit par ailleurs s'appuyer sur d'autres types de discours.

Base

Dictionnaires d'autrefois (ARTFL project):
http://artfl-project.uchicago.edu/content/dictionnaires-dautrefois

Bibliographie sommaire

PERRIN, L. dir. 2006, *Le sens et ses voix, dialogisme et polyphonie en langue et en discours, Recherches* n° 28, Metz.

BRES J. et *al*. 2005, *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles : De Boeck-Duculot.

COLLINOT A. et MAZIERE, F. 1997, *Un prêt à parler : le dictionnaire*, Paris : PUF.

COLTIER, D. et DENDALE, P. 2010, Êtres imaginaires et dictionnaires de langue. La polyphonie dans les définitions de dictionnaires, *Recherches Linguistiques*, n° 31.

Tomislav FRLETA

La personne en diachronie : la perte de la flexion verbale et le changement de point de vue sur la personne

La personne en tant que catégorie partagée entre le nom et le verbe peut se décrire de plusieurs points de vue. Notre article propose une analyse de la personne du point de vue diachronique où l'on essaiera de montrer comment les changements linguistiques peuvent amener à un changement de point de vue sur une notion, à savoir celle de la personne, et quelles sont les conditions nécessaires pour un tel changement.

En s'appuyant sur les travaux de Bally (1926), Frei (1939), Hatcher (1944), qui traitent de la problématique de la personne humaine du point de vue diachronique, notre contribution offre une analyse concernant la notion de personne (humaine et grammaticale) et l'influence mutuelle de l'une sur l'autre. On s'appuiera également sur des travaux plus récents (Jacquinod (1981), Joly (1987), Rocchetti (1987), Heinz (2003), Ćosić (2005), Soutet (2005)) qui traitent de la problématique en même temps du point de vue grammatical et diachronique.

Selon une définition de Bally (1926), la personne est entourée par sa sphère personnelle. La sphère personnelle, à son tour, comprend non seulement la personne « nue » mais elle peut également englober le corps et ses parties, les vêtements, la famille, etc. Elle dépend, selon Bally, du groupe linguistique concerné, et ses limites peuvent varier d'une langue à l'autre, varier de la même manière au sein d'une même langue au cours de son évolution. C'est selon lui le cas du français qui au cours de son histoire **a changé sa façon de concevoir la personne**. Le français moderne a « réduit » la notion de personne à ses propres parties du corps, tandis qu'en moyen français sa sphère était beaucoup plus vaste : on lui attribuait aussi d'autres notions, par exemple *les armes*.

Notre communication consistera à montrer que la réduction de la sphère personnelle dans le cas du français ne dépend pas principalement d'une conception différente de la personne comme le dit Bally, mais que cette réduction est en étroite relation avec la perte de la personne de la flexion verbale.

Julie GLIKMAN & Benjamin FAGARD

Des traits d'oralité en ancien français ? L'exemple de *savoir*

S'il reste impossible d'affirmer que les représentations de l'oral nous donnent accès à la langue orale, réelle et quotidienne des locuteurs d'ancien français, des expériences récentes ont toutefois permis de mettre au jour les particularités syntaxiques de ces représentations, qui semblent indiquer qu'elles pourraient avoir une certaine légitimité (Glikman & Mazziotta 2011 ; Glikman à par.). Dans la lignée de ces travaux, nous aborderons la problématique du statut de l'oral représenté à travers l'exemple du verbe *savoir* en ancien français, dans un échantillon de textes de la Base de Français Médiéval.

Dans certains de ses emplois, le verbe *savoir* semble en effet acquérir des fonctions proches des marqueurs discursifs typiques de l'oral (Dostie 2004, Schiffrin 1987, Fraser 1996, etc.). On trouve en particulier des occurrences où le verbe, en incise, ne porte pas sur le contenu propositionnel :

> (1) S'il est panduz, **sachiez de fi**, / tuit si parent ierent honi (*Roman de Renart*, début 13e, 1443-44)
>
> (2) ne ja Mordrés, **ce sai je bien**, n'avra tant de hardement qu'il l'atende (*La mort Artu*, 1230, 141)

Le verbe *savoir* se rapproche alors de la catégorie dites des « verbes parenthétiques » (Urmson 1952), servant à modaliser l'énoncé (Schneider 2007). Ces occurrences de *savoir* apparaissent en outre majoritairement dans du discours rapporté au style direct (DD). Peut-on en conclure que *savoir* connaît réellement, dès l'ancien français, des emplois comme marqueur discursif ? Leur présence dans du DD serait-elle une indication supplémentaire permettant de faire l'hypothèse qu'il y a de l'oral représenté en ancien français ?

Pour répondre à ces questions, nous étudierons en particulier le fonctionnement de *sachiez / sache* comme possible 'marqueur de discours', en interrogeant ses caractéristiques syntaxiques, 'prosodiques' et contextuelles, en le mettant en perspective avec les autres emplois de *savoir* et les autres marques discursives, et en regardant son évolution en moyen français et français classique.

Références :

Dostie G. (2004) *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*. Bruxelles : Duculot/De Boeck.

Fraser B. (1996) Pragmatic markers, *Pragmatics* 6(2), 167-190.

Glikman J. & Mazziotta N. (2011) Représentation de l'oral et structures syntaxiques dans la prose de *la Queste del saint Graal* (1225-1230), Colloque Représentation du Sens Linguistique V, Chambéry, mai 2011.

Glikman J. (à par) « Les incises en *croire, cuidier, penser* en Ancien Français », *Linx*.

Schiffrin D. (1987) *Discourse markers*, Cambridge, Cambridge University Press.

Schneider, S. (2007) *Reduced Parenthetical Clauses as Mitigators. A corpus study of spoken French, Italian and Spanish*, Amsterdam, John Benjamins.

Urmson, J. O. (1952) Parenthetical verbs, *Mind*, n° 61(244), 480-496.

Richard INGHAM

Le marquage du genre grammatical en ancien français dialectal: une comparaison du wallon oriental et de l'anglo-normand

Le marquage du genre grammatical en ancien wallon oriental s'écarte souvent des normes de l'ancien français. Au XIIIème siècle, l'emploi du 'e' atone est devenu irrégulier dans le cas des modifieurs nominaux où la forme du féminin prenait un <e>:

(1) A totte droit, en cest maniere, par nul raison *Chartes de Stavelot-Malmédy*
(2) Une jor, celle pain, aigue benoit, cist herbe *Médecinaire Liègeois*

L'effacement du 'e' atone s'observe également dans les combinaisons préposition+article correspondant à *alle* ou à *delle* en picard :

(3) Al vie, del parolle *Hemricourt, Temporaliteit*
(4) Del court, al forme *Jean d'Outremeuse*

Pourtant, et contrairement au wallon moderne, le marquage régulier du genre s'observait sur les déterminants possessifs, où l'opposition phonologique zéro/'e' atone ne servait pas à exprimer le contraste grammatical.

Moyennant une comparaison avec l'anglo-normand tardif, nous en tirerons quelques conclusions relatives au statut langagier de celui-ci, où l'on constate le même phénomène du marquage de genre asymétrique : le respect du genre s'est bien maintenu sur les déterminants possessifs (Ingham 2010), alors que sur les modifieurs nominaux il est devenu aléatoire. Selon nous, il s'agissait dans un cas comme dans l'autre de phénomènes d'ordre phonologique ayant une incidence sur la grammaire, plutôt que d'une neutralisation grammaticale proprement dite. Par ailleurs, attribuer la chute de l'/e/ atone en wallon oriental, comme en anglo-normand, à l'influence de l'accent tonique, plus fort dans ces dialectes qu'ailleurs (Pope 1934: 437), constitue une explication qui peut se discuter (Noske 2010).

Ingham, R. (2010) 'The transmission of later Anglo-Norman: some syntactic evidence.' In R. Ingham, (ed.) *The Anglo-Norman language and its contexts*. Woodbridge: Boydell.

Ingham, R. (à par.) 'The decline of bilingual competence in French in medieval England : evidence from the PROME database.' In J. Jefferson et al. eds. *Proceedings of HISON 2009*.

Noske, R. (2010) 'Opposite typological developments in French and Dutch'. Atelier sur la typologie phonologique, Université de Fribourg, mars 2010.

Pope, M. (1934*) From Latin to Modern French, with especial consideration of Anglo-Norman: phonology and morphology.* Manchester.

Marie LABELLE & Paul HIRSCHBÜHLER

Fonctions discursives dans les constructions V2 en ancien français

L'ancien français (AF) est traditionnellement considéré comme une langue à verbe second (V2), qui se distingue des langues V2 germaniques par le fait que les principales déclaratives permettent plus souvent des ordres V1 et V3(+). Toutefois, Rinke & Meisel (2009) argumentent que, contrairement aux vraies langues V2 où le constituant initial d'une déclarative peut remplir n'importe quel rôle informationnel (Topique, Focus, ou autre) et où le sujet postverbal peut être un Topique ou un Focus, en AF, le constituant préverbal n'est jamais un Focus. Ce serait toujours un Topique ou un adverbial établissant un lien avec le discours antérieur, le sujet postverbal étant toujours (partie du) Focus, ce qui ferait de l'AF une langue semblable aux langues romanes contemporaines à sujet nul. Or, Marchello-Nizia (1999) et Zaring (à paraître) ont montré que le rôle discursif des objets préverbaux change entre 1100 et le XIIIe siècle : initialement ils pouvaient être Focus, possibilité qui s'estompe au XIIIe siècle, ce qui montre que l'analyse de Rinke et Meisel ne vaut pas pour une importante période de l'AF. Dans cet exposé, nous documentons, à partir d'un corpus de 19 textes de 980 à 1309, 7 en vers et 12 en prose (corpus MCVF d'Ottawa et Penn supplément), l'évolution des types de constituants préverbaux dans les phrases V2 et leur rôle discursif, ainsi que le rôle discursif des sujets postverbaux. La figure 1 illustre l'augmentation dans la proportion des sujets préverbaux comparativement aux adverbes et autres constituants préverbaux. La fonction discursive de ces éléments sera discutée. Ainsi, la figure 2 illustre l'évolution dans la proportion de phrases $O_{Foc}VS_{Top}$ parmi l'ensemble des phrases OVS. En bref, les données quantitatives montrent que les Focus préverbaux et les sujets postverbaux Topiques sont fréquents en AF jusque vers 1225. Durant cette période, l'AF partage des caractéristiques discursives typiques des langues germaniques V2; le XIIIe siècle est une période transitoire marquée par une régression de la variété des constituants initiaux possibles et des Focus initiaux, sans que ceux-ci disparaissent complètement, au profit des sujets préverbaux topiques, qui dominent après 1225, ouvrant la voie à une organisation de type SVO.

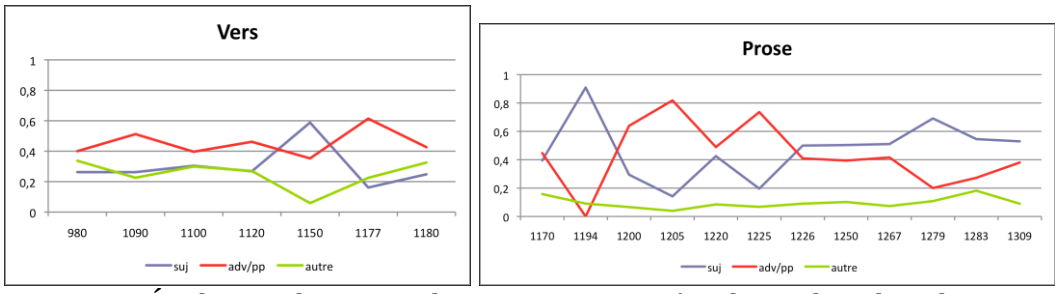

Figure 1 – Évolution des types de constituants préverbaux dans les phrases V2

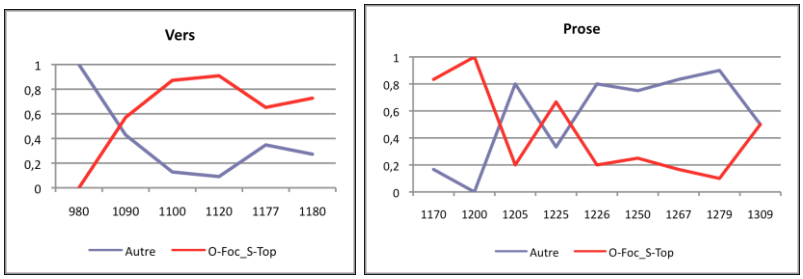

Figure 2 – Évolution des phrases de type $O_{Foc}VS_{Top}$ parmi les phrases OVS

Références

Marchello-Nizia, C. 1999. Le français en diachronie: douze siècles d'évolution. Paris: Ophrys.

Rinke, E. & J.M. Meisel. 2009. Subject-Inversion in Old French: Syntax and Information Structure. In G.A. Kaiser & E-M Remberger (eds.). Proc. Workshop Null-subjects, expletives and locatives in Romance.(AP 123, 93-130), Fachbereich Sprachwissenschaft, U. Konstanz. 93-130.

Zaring, L. (à paraître). "Changing from OV to VO: More evidence from Old French". Ianua. Revista Philologica Romanica.

Hélène LEFRANÇOIS

Espace littéraire et oralité dans les contes populaires normands de Gaston Demongé

Notre étude portera sur les enjeux méthodologiques et sociolinguistiques de la représentation de la langue orale dans les contes oraux normands au début du XXe siècle. Nous examinerons comment ces contes peuvent servir à la reconstruction de la langue parlée ancienne et dans quelle mesure l'étalonnage avec les sources orales est possible. D'un point de vue dialectologique, nous nous intéresserons aux écarts de langage entre le normand parlé et écrit aujourd'hui, et le français patoisant que présentaient les contes écrits au début du siècle dernier. À cette période, en France, pour sauver les patois régionaux, plusieurs auteurs érudits ont transcrit des contes de tradition orale, témoins de l'évolution de la langue parlée.

En premier lieu, nous présenterons Gaston Demongé, auteur de contes populaires normands qu'il écrit dans un français patoisant. De surcroît, nous savons que Demongé faisait également la mise en scène de ses contes populaires. Nous examinerons l'espace littéraire de cet auteur normand, ce qui permettra de mieux situer les objectifs esthétiques et sociaux qu'il poursuit. Ensuite, nous nous attarderons aux sources qui ont pu servir de références linguistiques à l'écrivain. En effet, les efforts de fidélité envers la langue populaire sont revendiqués chez Demongé quand il affirme avoir « rigoureusement contrôlé l'accent auprès des paysans qu'[il] coudoie tous les jours ». Afin de vérifier les affirmations de l'auteur normand, nous analyserons ses textes en les mettant en rapport avec des sources dialectologiques de l'époque et d'aujourd'hui (par exemple, l'atlas linguistique normand de Brasseur), mais aussi en les comparant à des corpus oraux . Cela permettra notamment d'analyser les relations entre la langue établie dans les contes de Demongé et la langue répertoriée dans les glossaires ou autres sources scientifiques.

Du reste, à la lumière du travail effectué par les associations de préservation de la langue normande comme Magène, nous pourrons observer comment Demongé est interprété aujourd'hui au niveau linguistique.

En somme, notre analyse nous amènera à considérer la représentation de langue normande chez Demongé et d'en mesurer en l'occurrence les écarts avec la langue normande du XXIe siècle.

Références :

BRASSEUR, Patrice, *Atlas linguistique et ethnographique normand*, t. 1 à t. 4, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1980-2011

CHARAMON, Étienne-Henri, « La production littéraire cauchoise : vitalité et modernité » dans Mari C. JONES, Thierry BULOT (dir.), *Sociolinguistique de la langue normande : pluralité, normes, représentations*, Paris, L'Harmattan, 2009.

DEMONGÉ, Gaston, *Aux gars de Normandie,* Fécamp, Durand et fils, 1917.

DEMONGÉ, Gaston, *Le patois Normand*, Éditions de « la feuille en 4 », Fécamp, 1932.

Sabine LEHMANN

La question de la cohérence discursive en diachronie : mise au point et perspectives

Au centre de notre étude se trouve la notion de la cohérence discursive qui, comme nous allons le montrer, est inséparable de celles de dynamisme communicatif, progression thématique, répartition thème / rhème, topicalisation ainsi que, plus généralement, de l'évolution syntaxique. La cohérence est de l'ordre des pratiques discursives, elle relève plutôt d'une analyse du discours attentive au genre de discours, à la visée du texte, aux savoirs réciproques des co-énonciateurs dans le contexte d'une interaction donnée. En effet, la spécificité de la linguistique diachronique fait que l'on doit signaler l'importance, dans une telle problématique, de la nature des corpus observés. Comme l'a souligné B. Combettes, « jusqu'à une période récente, le poids des textes narratifs, qu'il s'agisse d'œuvres historiques ou fictionnelles, a quelque peu faussé les perspectives » (« Thématisation et topicalisation : leur rôle respectif », in *La thématisation dans les langues*, 2000, p. 233).

Nous insisterons sur l'importance des textes non narratifs dans l'étude de la cohérence discursive en diachronie. Les textes argumentatifs et explicatifs de la période du moyen français fournissent de bons exemples de la diversité des moyens mis en œuvre pour l'introduction des référents dans l'énoncé, la mise en place de progressions thématiques plus complexes et des liens de cohérence opérant sur des plus vastes unités discursives. Ce type de textes permet d'observer d'autres structures syntaxiques et une autre organisation du dynamisme communicatif. C'est en partant des travaux de Vennemann et tout en soulignant l'importance de travaux de B. Combettes dans ce domaine, que nous montrerons l'importance de la distinction de deux types d'approche en syntaxe historique : le domaine de la « Perspective fonctionnelle de la phrase » (avec la hiérarchisation du dynamisme communicatif), et l'articulation de l'énoncé en thème / commentaire.

La prise en considération d'une perspective diachronique (de l'ancien français au français contemporain) est nécessaire pour déterminer les modifications importantes dans la conception même de la phrase comme palier de traitement, et les relations qui s'établissent entre le texte et l'unité phrastique. Elle permet de dégager une autre conception de la cohérence discursive agissant sur des fragments textuels plus vastes et nécessitant la mise en relation d'éléments macro-et microstructurels. À titre de perspectives, il s'agit de décrire le mécanisme de l'articulation des niveaux macro-et microstructurel tout en insistant sur la nécessité de dépassement d'une conception du discours envisagé comme une simple addition de séquences ou de plans de textes.

Mairi McLAUGHLIN

La traduction comme source de changements linguistiques dans l'histoire de la langue française

Le but de cette communication est d'attirer l'attention sur le rôle joué par la traduction dans l'évolution de la langue française. Les linguistes n'ont pas hésité à évoquer la traduction comme source de changements linguistiques à certains moments dans l'histoire de la langue. À titre d'exemple, nous pouvons citer le XVIe siècle où la traduction a contribué à l'enrichissement de la langue ; pour Clerico (1999 : 147), les traducteurs à la fin du Moyen Âge étaient « les principaux pourvoyeurs de la langue en mots 'savants' ». De même, la traduction jouerait un rôle fondamental de nos jours en facilitant la transmission des emprunts à l'anglais (McLaughlin 2011). Néanmoins, ces observations n'ont pas abouti à une théorisation générale de la traduction comme source de changements linguistiques.

La communication commence avec une discussion de la position de la traduction en linguistique française et générale. Il en sortira que les linguistes n'ont pas tenu compte de progrès récents dans la discipline de la traductologie qui serviront ici de cadre à une théorisation du rôle de la traduction dans le changement linguistique.

Nous tracerons ensuite la contribution de la traduction dans l'évolution de la langue française de ses origines à nos jours. En nous concentrant sur des cas précis, nous illustrerons la grande diversité des effets produits par ce facteur au niveau linguistique (introduction de nouveaux mots, changements structuraux) ainsi qu'au niveau sociolinguistique (changements dans le statut de langue, les fonctions qu'elle remplit).

Ces observations seront utilisées dans la dernière partie où l'on revient sur la question de la théorisation. Nous tenterons d'identifier les facteurs qui favorisent ou non la présence de la traduction comme facteur causal et le cas échéant, nous proposons un lien entre les facteurs et le type d'effet linguistique précis qui se produit. Cette communication montrera alors que l'inattention portée à la traduction comme facteur externe constitue une lacune considérable en linguistique française.

Références :

Clerico, G. (1999) 'Le français au XVIe siècle', J. Chaurand (éd.), *Nouvelle Histoire de la langue française*, Paris : Seuil, pp.147-224.

McLaughlin, M. (2011) *Syntactic Borrowing in Contemporary French: A Linguistic Analysis of News Translation*, London: Legenda.

Megan OPREA

Une approche socio-historique des interrogatives en moyen français

Cette communication présente une étude socio-historique des formes interrogatives en moyen français dont il y avait trois en concurrence : l'inversion (1a), l'intonation (1b), et *est-ce que* (1c) (Foulet, 1921) :

(1) a. *Que voulez vous que je vous die… ? (Saintré)*
b. *Et vous, sire, dictes donques que vous n'avez dame… ? (Saintré)*
c. *Comment est-ce que l'on t'appelle? (Pathelin)*

A partir d'un corpus original comportant 16 textes du 15ème siècle, j'analyse la distribution de 1500 occurrences d'interrogatives dans une approche socio-historique. M'inspirant de l'étude approfondie d'Ayres-Bennett (2004), qui discute des aspects sociolinguistiques des interrogatives dans le français du 17ème siècle, j'examine la situation sociolinguistique des interrogatives au 15ème siècle. Mes résultats viennent ainsi compléter ceux d'Ayres-Bennett et mon étude est la première, à ma connaissance, à traiter des interrogatives du moyen français dans cette optique.

Une division des textes du corpus selon leur registre (Romaine, 1982 ; Ayres-Bennett, 2004) montre que la distribution des trois formes interrogatives (inversion, intonation, est-ce que) diffère selon le genre. Ces différences de distribution entre registres sont statistiquement signifiantes. A savoir, dans les farces (registre familier), il apparaît plus de formes non-canoniques que dans les autres genres. Les mystères religieux (registre intermédiaire) contiennent moins de formes non-canoniques que dans les farces, et les textes littéraires en contiennent encore moins.

Ces résultats montrent que le choix d'interrogative tient en partie au registre du texte; ce qui plus est, en tenant compte des résultats d'Ayres-Bennett pour le 17ème siècle, on constate une croissance diachronique des interrogatives intonatives et en *est-ce que*, au détriment de l'inversion. Ces résultats confirment l'hypothèse émise par Ayres-Bennett selon laquelle les formes non-inverties représentent une forme émergente ; une émergence qui a commencé au 12ème siècle (voir aussi Foulet 1921).

Une analyse traditionnelle ne rend pas compte ni ces distributions ni des évolutions diachroniques dans les interrogatives. Le fait qu'il y ait un lien entre la distribution des formes interrogatives et le genre de texte laisse supposer une signifiance socio-stylistique des différentes interrogatives.

Cendrine PAGANI-NAUDET

La langue des grammairiens, une langue exemplaire ?

Les premières grammaires du français étaient destinées à des étrangers et à ce titre rédigées dans la langue de la population cible (Palsgrave, Du Vivier), et plus souvent encore en latin (Sylvius, Pillot). La langue dans laquelle se développe le discours métalinguistique se distingue donc de la langue objet. L'influence de ces grammaires sur la langue réside donc surtout dans les prescriptions, les règles (parfois ambiguës d'ailleurs) et les corpus d'exemples qu'elles diffusent. Lorsque la grammaire est rédigée en français, langue et métalangue se confondent. Cette confusion - totale en l'absence d'une distinction typographique (Meigret) - permet d'offrir au lecteur une illustration parallèle aux exemples traditionnellement articulés aux règles : la langue même de l'auteur. Cette intention, sensible dans les grammaires interlinéaires ou bilingues, est revendiquée par Maupas : estimant qu'il est «necessaire que les Apprentis s'appliquent à la lecture de quelque livre », il prétend « qu'on ne leur sçauroit mettre en main un meilleur livret que cette Grammaire industrieusement practiquee ».

Dès lors, témoignage involontaire ou geste délibéré, le texte même des grammaires peut être un objet d'étude, à confronter au discours métalinguistique de l'auteur (degré d'adéquation entre les règles formulées et l'usage propre du grammairien ?) et à l'état de langue qui lui est contemporain. Quel est le degré de représentativité et de légitimité de la langue ainsi offerte à l'imitation ? Peut-être marquée par les origines de son auteur, elle est aussi tributaire de la tradition et du genre dans lequel s'inscrit le discours du grammairien. Ce dernier, lorsqu'il traduit ses modèles, se soucie-t-il du génie de la langue française (syntaxe, transposition terminologique) ? aspire-t-il à une langue neutre de référence, garantie d'une impartialité à la fois linguistique et scientifique ? Une place reste-t-elle pour la singularité langagière, le style particulier d'un auteur ?

C'est sous cet angle que nous souhaitons interroger l'articulation entre l'histoire des grammaires (constitution du discours scientifique) et l'histoire de la langue (les grammaires sont aussi des textes écrits en français, et lus comme tels).

Thomas RAINSFORD

Sur la disparition de l'enclise en ancien français

Cette communication a pour but de ré-examiner la chronologie de la disparition des formes consonantiques du pronom personnel qui s'appuient sur une voyelle précédente (p. ex. sil tenent pour bricun, Vie de saint Alexis, l. 266). La disparition de telle formes en faveur de la proclise a été attribuée à des changements au niveau prosodique, soit à des changements au niveau de la phrase phonologique (p.ex. Horne, 1990; Jacobs, 1993), soit à des changements accentuels (p. ex. Dufresne, 1993, 1995). L'enclise serait donc une règle phonologique productive jusqu'à la disparition des formes telles que jol et nel au XIIIe siècle.

Dans la présente communication, je remets en cause l'hypothèse de la productivité de la règle d'enclise au XIIe siècle. L'étude se focalise surtout sur les instances de l'enclise dans les textes écrits avant 1150. En utilisant les corpus éléctroniques (la Base de français médiéval et le Nouveau corpus d'Amsterdam), je démontrerai qu'au XIIe siècle, les formes consonantiques autres que l et s (les) sont extrêment rares par rapport à la forme pleine, et que la classe des mots à laquelle la forme consonantique peut s'attacher et très restreinte (cf. aussi de Kok, 1985: 66). Toutes les données sont pourtant vérifiées par un examen des leçons rejetées par l'éditeur moderne et, pour certains textes, un examen du manuscrit de base. Cette seconde étape de vérification est essentielle, et précise que certains types d'enclise régulièrement cités dans les grammaires ne sont jamais attestés dans les manuscrits, mais relèvent des "corrections" proposées par l'éditeur moderne. Ceci est notamment le cas pour les formes net, nem, tum and jat, dans La Vie de saint Alexis (texte fin XIe, manuscrit anglo-normand c.1120), qui sont pourtant toutes citées par Buridant (2000: §322).

Pour conclure, je distinguerai deux étapes dans la disparition des formes consonantiques. La règle productive d'enclise, qui n'est représentée que dans la Passion de Clermont et la Vie de saint Léger (texte et manuscrit du début XIe), disparaît au cours du XIe siècle. Ceci est provoqué par des changements au niveau de la formation de la phrase phonologique. Pourtant, certaines formes lexicalisées (surtout jel, nel, sil, kil) restent jusqu'au XIIIe, et leur disparition tient plutôt à des changements phonétiques (vocalisation de l et perte de s finale).

Joseph REISDOERFER

Lexicographie diachronique du français et philologie électronique

1. *Quelques définitions :*

   a. Lexicographie diachronique : Par *lexicographie diachronique*, nous entendons la rédaction de dictionnaires donnant l'étymologie des mots et retraçant leur histoire. Exemple type : le *FEW*.

   b. Philologie électronique : Par philologie électronique (angl. *humanities computing*), nous entendons l'application de l'informatique aux recherches philologiques dans des domaines aussi variés que l'édition de textes, la constitution de banques de données textuelles, les études dictionnairiques… . En l'occurrence, nous nous intéresserons aux seules études dictionnairiques, plus précisément celles qui portent sur la réédition ou la rédaction de dictionnaires consultables sur support informatique tels l'ordinateur ou le *liseur* informatique.

2. *La lexicographie diachronique électronique* (LDE) *:*

a. *État des lieux*

La LDE du domaine français étant encore à ses débuts, nous ne disposons actuellement que de quelques réalisations :

- Les notices étymologiques excellentes du *TLFi*[1] et du *TLF-Etym*[2] ;
- une série d'articles de la version électronique du DEAF[3] ;
- Au niveau pan-roman, 488 articles du *DERom*[4].

b. *Projets*

Deux projets me paraissent actuellement prioritaires :

1) La préparation d'une édition électronique du *FEW* consultable en ligne et hors ligne sous format d'un livre électronique[5]. Pour la version consultable en ligne, on pourrait s'inspirer des travaux dictionnairiques réalisés à l'Université de Trèves, dans le cadre de son *Kompetenzzentrum*[6].

2) Le lancement d'un projet portant sur un grand dictionnaire étymologique et historique de la langue française. En accord avec le média internet, la facture de ce dictionnaire devrait être :

a) **modulaire**[7] : un module étymologique issu des notices du *TLFi* ou du *TLF-Etym* ; des modules *attestations* (latin < Gaffiot ou Ernout/Meillet ; afr. *TL*[1] ;

---

[1] http://www.cnrtl.fr/etymologie/.

[2] http://www.atilf.fr/tlf-etym/ (232 notices).

[3] Dictionnaire étymologique de l'ancien français : http://deaf-server.adw.uni-heidelberg.de/; on dispose des lettres L et G à K.

[4] *Dictionnaire Étymologique Roman* : http://stella.atilf.fr/gsouvay/DERom/.

[5] Sur la difficulté de l'entreprise, cf. Vers une informatisation (du *FEW*) http://www.atilf.fr/scripts/mep.exe?CRITERE=INFORMATISATION;OUVRIR_MENU=MENU_PROJET;ISIS=mep_few.txt;ISIS=mep_few.txt; Pascale Renders. «Des dangers de l'informatisation d'un document : le cas du FEW». *Méthodes et Interdisciplinarité en Sciences humaines*, Volume 2 - 2009 : Pratiques du document http://popups.ulg.ac.be/MethIS/document.php?id=263.

[6] Kompetenzzentrum für elektronische Erschließungs- und Publikationsverfahren in den Geisteswissenschaften : http://urts55.uni-trier.de:8080/Projekte/KoZe2/; cf. surtout : http://www.woerterbuchnetz.de/.

[7] Pour un dictionnaire fondé sur un concept modulaire, cf. *Das digitale Wörterbuch der deutschen Sprache des 20. Jh.* (DWDS) : http://www.dwds.de/.

mfr. *DMF*[2]…) ; un module langues romanes reposant sur les données du DERom;

b) **hypertextuelle**, càd. pourvue de liens vers de grands dictionnaires électroniques français ou romans tels le *TLFi*, le *LEI*[3].

3. *Conclusion :*

Les projets que nous venons d'esquisser ont une double fonction : celle de **conserver** cette œuvre immense qu'est le *FEW* et celle **de dynamiser** la recherche en lexicographie diachronique du français.

[1] TL = Tobler-Lommatzsch ; sur le TL électronique, cf. http://www.uni-stuttgart.de/lingrom/stein/tl/allgemeinf.htm.

[2] Dictionnaire du moyen français : http://www.atilf.fr/dmf/.

[3] *Lessico Etimologico Italiano :* http://lei.phil.uni-sb.de/.

Magali SEIJIDO

État des lieux des questions syntaxiques abordées par les remarqueurs du XVIIe siècle: quel a été leur apport ?

Dans cette communication, je souhaiterais proposer un inventaire des principales questions syntaxiques traitées dans les recueils de remarques de Vaugelas et de ses principaux successeurs au XVIIe siècle (Buffet, Ménage, Bouhours, Bérain, Alemand, Andry et Tallemant). Quelle est la proportion de leurs remarques consacrées à la syntaxe ? Quels sont leurs centres d'intérêt ? Y a-t-il des questions récurrentes ?

En m'appuyant sur quelques exemples, je voudrais également tenter d'évaluer quel a été leur apport. L'attention qu'ils portent aux doutes de la langue et aux particularités de l'usage fournit des données complémentaires aux grammaires de l'époque, c'est le cas notamment lorsqu'ils traitent des constructions verbales, des adverbes, des prépositions ou des conjonctions; mais on leur a souvent reproché de ne s'intéresser qu'à des détails de l'usage et de ne pas avoir contribué à l'élaboration des idées linguistiques. Pourtant, lorsqu'ils abordent les questions liées aux relatifs, à l'anaphore pronominale, à la coordination, à l'accord ou à l'ordre des mots, ils proposent parfois des règles générales, mais aussi une contribution originale. À titre d'illustration, je propose de présenter leurs remarques qui traitent de l'anaphore pronominale.

Alexandra SIMONENKO & Paul HIRSCHBÜHLER

Évolution de la structure propositionnelle et de la position des clitiques dans les propositions à verbe initial en ancien français

L'avènement de larges corpus annotés syntaxiquement permet d'affiner la description des phénomènes syntaxiques et leur évolution et de tester dans quelle mesure certains changements distincts pourraient être liés, au vu de parallélismes dans le rythme des changements discutés. Nous examinons le déclin des propositions déclaratives à verbe initial (V1) et le passage de l'enclise à la proclise pour les clitiques objets dans les propositions déclaratives et interrogatives totales V1 des premiers textes jusqu'au début du 14eme siècle (pour l'instant, 39 textes, 12 du corpus *Modéliser le changement : les voies du français* d'Ottawa, 3 du *Penn Supplement*, les autres ayant fait l'objet d'un dépouillement manuel pour les clitiques). Nos données quantitatives, enrichissent les informations des ouvrages classiques de P. Skårup (1975) et de A. de Kok (1985) et font apparaître le parallélisme entre le recul des déclaratives V1 dans la deuxième moitié du 12eme siècle, et le remplacement progressif de l'enclise par la proclise dans les déclaratives V1 (avant la disparition de celles-ci) et dans les interrogatives V1. Nous mettons aussi en évidence le remplacement progressif, légèrement antérieur, de l'enclise par la proclise dans les propositions principales coordonnées à verbe initial (et V1). Nous abordons ensuite la question des facteurs grammaticaux proposés par Rouveret (2004) et Labelle & Hirschbühler (2005) comme déterminant l'enclise et la proclise et les analyses distinctes de l'évolution de la structure des divers types de propositions V1 et V2 qu'ils proposent. Nous défendons une analyse configurationnelle de l'enclise et de la proclise reposant sur des positions différentes occupées par le verbe selon la période considérée, dans l'esprit de Labelle et Hirschbühler, contre une analyse faisant appel à la notion de dépendance temporelle invoquée par Rouveret pour rendre compte des faits.

References

Kok, Ans de. 1985. *La place du pronom personnel régime conjoint en français: une étude diachronique*. Amsterdam: Rodopi.

Labelle, Marie & Paul Hirschbühler. 2005. Changes in clausal organization and the position of clitics in Old French, eds. Battlori et al., *Grammaticalization and Parametric Change*, 60-71, Oxford: OUP.

Rouveret, Alain. 2004. Les clitiques pronominaux et la péripérie gauche en ancien français, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 99: 181-237

Skårup, Povl, 1975. *Les premières zones de la proposition en ancien français : essai de syntaxe de position*, dans *Revue Romane* (publié par l'Institut d'études romanes de l'Université de Copenhague), no spécial 6, Copenhague : Akademisk Forlag.

Gilles SIOUFFI

Sentiment de la langue et histoire de la langue

Depuis quelques décennies, les études sur ce qu'on appelle, après Culioli, l' « épilinguistique » se sont multipliées (voir Paveau et Rosier 2008 et Lecolle 2009). La manière dont les sujets parlants se représentent la langue qu'ils parlent d'un côté et les faits langagiers dans leur caractérisation la plus fine de l'autre, est devenue un objet d'intérêt pour les linguistes. Cet intérêt est légitime dans la mesure où on se rend mieux compte, après plusieurs décennies de recherches sur le changement linguistique (voir Milroy 1999 et Labov 2001), que toutes les formes en variation dans les usages ne cohabitent pas sur un pied d'égalité et que, parmi les raisons qui expliquent la diffusion de l'une plutôt que de l'autre, on doit accorder une place à l'évaluation qu'en font les locuteurs, et à leur degré d'appropriation. L'apparition de ces études dans le champ des sciences du langage pose malgré tout deux questions : l'une épistémologique, générale, l'autre touchant plus spécifiquement l'étude de la diachronie. D'un point de vue épistémologique, on peut se demander quel crédit accorder à ce qui relève de la « subjectivité », de l' « opinion » dans l'identification des faits langagiers, en regard des méthodes statistiques et des analyses. Du point de vue de l'histoire de la langue, la prise en compte de l'épilinguistique permet souvent d'avoir accès à des faits qui ne sont pas attestés autrement (des faits d'oral, par exemple), mais pose d'autres questions, comme celle de la sur-représentations de certains faits, ou de savoir si l'on peut s'appuyer sur le point de vue du sujet parlant (speaker-based history). On remarquera en tout cas que, dans l'HLF de F. Brunot, l'épilinguistique et le métalinguistique s'entrecroisent sans cesse avec l'analyse des faits de langue.

Dans cette communication, nous nous poserons la question de savoir comment on peut penser aujourd'hui, cent ans après Brunot, semblable entrecroisement, s'il est nécessaire, utile, nuisible… Les commentaires épilinguistiques qu'on trouve à certaines périodes de l'histoire (par exemple au moment des « remarqueurs »), signalent-ils les faits véritablement importants des états de langue ? Que faire de la « saillance » qui s'en dégage ? Les commentaires ont-ils pu avoir à leur tour une influence sur les changements linguistiques ? La communication illustrera ces questions théoriques et méthodologiques par des exemples lexicaux, syntaxiques et stylistiques empruntés au XVIIe siècle.

Références :

LECOLLE M., dir., 2009, *Recherches linguistiques* n°30, « Sentiment linguistique. Discours spontané sur le lexique », Université de Metz.

LABOV, W., 2001, *Principles of Language Change I : Social factors*, Blackwell.

MILROY, J., 1999, « Toward a speaker-based account of language change », in Jahr, E., éd., *Language Change : Advances in Historical Linguistics*, Berlin, Mouton, p. 21-36.

PAVEAU, A.-M., et ROSIER, L., 2008, *La langue française : passions et polémiques*, Paris, Vuibert.

Agnès STEUCKARDT

Les dictionnaires anciens : de l'informatisation à l'épistémologie

Depuis la fin du 20e siècle, la numérisation des dictionnaires anciens, commencée par les éditions Champion et Redon, relayée par les organismes de recherche (ATILF, ARTFL), a connu un remarquable essor. Ce chantier n'est pas achevé : la numérisation du dictionnaire de Moréri, celle du Trévoux, notamment, restent en projet. D'ores et déjà cependant, nous disposons, avec les « dictionnaires anciens » informatisés, de documents métalinguistiques aisément consultables[1]. Or, ces ressources, dont les chercheurs d'antan n'eussent osé rêver, qu'en font les linguistes de 2011 ?

Quelques études, comme l'ouvrage de Gilles Petrequin sur le *Dictionnaire françois* de Richelet, démontrent l'intérêt que l'histoire de la linguistique peut trouver dans l'exploitation des dictionnaires informatisés ; de tels travaux restent rares, et l'on peut se demander s'il ne conviendrait pas de lancer un programme de recherche sur l'exploitation de ces données, à l'instar de l'entreprise Google, qui, faute de savoir que faire des 12 millions de livres mis en ligne sur « Google books », lance un appel d'offres pour trouver comment tirer parti de ce trésor documentaire (Parry, 2010).

Russon Wooldridge, analysant le changement d'approche du discours lexicographique induit par la numérisation, remarquait : « Headwords have been supplanted by keywords » (2004, p. 78) ; peut-être trouverons-nous dans la requête par certains « *keywords* » un fil d'Ariane. Interroger en effet les corpus des dictionnaires anciens en choisissant comme mots-clefs des termes linguistiques, relevant de la lexicologie, tels *synonyme*, *emprunté*, *suffixe*, ou encore de la syntaxe, tels *phrase*, *particule*, *transitif*, ne donne-t-il pas accès à un état de l'épistémè linguistique à l'époque de rédaction du dictionnaire ? On proposera de suivre cette piste.

PARRY, Marc, « Google starts grant Program for Studies of its digitized books », *The Chronicle of Higher Education*, 31 mars 2010.

PETREQUIN Gilles, *Le* Dictionnaire françois *de P. Richelet (Genève 1679/1680). Étude de métalexicographie historique*, Louvain/Paris, Peeters, 2009.

WOOLDRIDGE Russon, « Lexicography », *An companion to digital humanities*, Susan Schreibman, Raymond George Siemens, John M. Unsworth (éds), Oxford, Blackwell, 2004, p. 69-78.

[1] Voir : http://dictionnaires.atilf.fr/dictionnaires/, http://artfl-project.uchicago.edu/node/17, http://www.cnrtl.fr/dictionnaires/anciens/.

Jaroslav ŠTICHAUER

La morphologie dérivationnelle en français préclassique et classique – quelques pistes de réflexion

Dans ma communication, je propose une réflexion générale sur la morphologie dérivationnelle/constructionnelle en diachronie, focalisée en particulier sur le français préclassique et classique. Parmi les grandes questions auxquelles on est confronté, on peut mentionner, entre autres :

- Quelles sont les contraintes (de type phonologique, morphologique, mais aussi la pression paradigmatique, le blocage, la taille de la base, etc.) qui entrent en ligne de compte dans l´analyse de l´évolution des dérivés concurrents (dénominaux, déverbaux, déadjectivaux) - le concept de la réhiérarchisation (reranking) des contraintes (OT) est-il opérationnel?
- L´adoption (ou parfois le rejet), en français préclassique et classiques, des dérivés concurrents savants/latinisants (*lasseté* vs *lassitude*; *humblesse* vs *humilité*, etc.) est-elle entièrement imprédictible?
- Comment rendre compte du concept de lexicalisation/conventionnalisation dans une perspective diachronique? L´évolution des patrons dérivationnels concurrents (*damnement* vs *damnation*, *crucifiement* vs *crucifixion*, etc.) s´inscrit-elle (uniquement) dans ce processus?
- Pourquoi ne peut-on plus dire **vitre fenêtrière* ou **verdure jardinière* (tous les deux attestés, par exemple, chez La Porte 1571). Comment expliquer le changement de l´instruction sémantique et catégorielle propre au suffixe *-ier* (aussi bien qu´à d´ autres suffixes)?
- Quel est le statut des règles de construction de lexèmes (RCL) ou des patrons dérivationnels en diachronie? Les variations de productivité/disponibilité des déverbaux en *–ance* sont-elles un phénomène discursif? (un déverbal comme *repentance* a-t-il la même valeur sémantico-syntaxique chez Du Bartas et dans la langue d´aujourd´hui?).
- Sur le plan sémantique, comment modéliser/rendre compte de l´évolution des interprétations résultative et/ou processive de certains types de déverbaux (cf. l´impossibilité, en français contemporain, d´une lecture processive de : **Le bâtiment de la maison a pris plusieurs années* vs *Icy nous continuons le bastiment de nos 3. forts* (Gazette 1632), alors que le déverbal *construction* admet les deux interprétations.
- Quel enseignement peut-on leçon tirer des témoignages lexicographiques (Cotgrave) et métalinguistiques (les remarqueurs du XVIIe siècle) en matière de mots dérivés?

Thomas VERJANS

« Système de possibilités » et changement linguistique

Dans le cadre d'une réflexion générale sur la linguistique diachronique, il est possible d'interroger l'hypothèse proposée par E. Coseriu (par ex. 1973, 1980, 1992) selon laquelle la langue peut être conçue comme un « système de possibilités ».

En définissant le système comme une « technique ouverte et, en conséquence, système de possibilités ou de virtualités qui se réalisent progressivement dans l'histoire » (1992 : 433), E. Coseriu place directement la notion de possibilité en corrélation avec la question du changement linguistique, à la fois en tant que condition de sa réalisation (il faut que la langue contienne la possibilité du changement) mais aussi en tant que moyen(s) de sa réalisation (il faut que la langue contienne les processus aptes à réaliser ces changements).

Pour cette raison, et rapportée à une conception de la langue comme *energeia* ainsi qu'à l'architecture *type – système – norme*, la notion de possibilité participe aussi de la continuité des langues historiques. De fait, une telle hypothèse possède d'importantes conséquences sur l'appréhension du changement linguistique en lui-même, qui n'existe pas en même temps à deux niveaux de l'architecture, mais aussi sur celle de la langue dans son ensemble.

Enfin, cette hypothèse invite également à approfondir la notion même de possibilité, par ailleurs peu thématisée en linguistique diachronique, non plus qu'en linguistique générale, autrement que par la référence aux mondes possibles.

Cette communication se propose donc de déployer cette hypothèse pour en éprouver la validité – au moins sur le plan théorique – et pour mesurer l'intérêt plus général de la notion de possible en linguistique diachronique.

COSERIU, E., 1952 : « Sistema, norma y habla », *Revista de la Faculdad de Humanidades y de Ciencias*, VI, n° 9, Octubre 1952: 113-181.

— 1973 : *Sincronía, diacronía e historia. El problema del cambio lingüístico*, Madrid, Gredos (tr. fr. T. Verjans, *Texto !* [en ligne] – 2007).

— 1980 (2007) : « Vom Primat der Geschichte », *Sprachwissenschaft* 5 : 125-145, trad. fr. S. Verleyen, « Du Primat de l'Histoire », *Texto !* [en ligne], vol. XII, n°2 (avril 2007).

— 1983 : « Linguistic Change Does not Exist », *Linguistica nuova ed antica*, I, Galatina : 51-63, tr. fr. A. Stas, in Coseriu 2001 : 413-429.

— 1992 : « Linguistica storica e storia delle lingue », *La posizione attuale della linguistica storica nell' ambito delle discipline linguistiche*, Rome : 15-20, tr. fr. J.Lechanteur, in Coseriu 2001 : 431-437.

— 2001 : *L'Homme et son langage*, Textes réunis par H. Dupuy-Engelhardt, J.-P. Durafour & F. Rastier, Louvain-Paris, Peeters « Bibliothèque de l'Information Grammaticale, n°46.

Aude WIRTH-JAILLARD

Histoire et histoire du français : pour une approche interdisciplinaire des sources médiévales non littéraires

Dans histoire de la langue, il y a le mot histoire. Or, pour écrire la première, il n'est pas toujours fait appel à la seconde. L'objectif de cette présentation est de montrer l'intérêt d'une démarche interdisciplinaire dans l'analyse des sources de la pratique, plus particulièrement des documents comptables médiévaux.

Les sources non littéraires représentent la grande majorité des textes conservés pour le Moyen Âge ; pourtant, ils sont encore relativement peu étudiés par les linguistes par rapport aux œuvres littéraires. Ce pourrait être là un des premiers apports des historiens aux linguistes : leur faire découvrir la variété des sources anciennes, préciser leur degré de conservation, les éclairer sur ce qui fait sens en dehors des mots (codicologie, structure des documents), etc.

Pour le texte lui-même, les historiens du droit préciseront le sens du vocabulaire spécialisé. Dans le cas des amendes, les spécialistes des questions financières pourront indiquer la valeur relative des montants indiqués pour des méfaits divers mais aussi des insultes, des blasphèmes ou des accusations souvent retranscrites ; le linguiste aura là un moyen de connaître la force, le poids relatif de la parole médiévale par rapport à d'autres transgressions. Hors du texte, l'approche historique devrait permettre de mieux comprendre une société très différente de la nôtre (droit coutumier, divisions administratives…), avec ses caractéristiques, sur laquelle il ne faut pas plaquer nos conceptions actuelles si l'on veut saisir le sens réel de la langue qui y était parlée.

Mais les linguistes ont bien sûr eux aussi leur pierre à apporter à l'édifice en enrichissant l'approche des historiens. En leur faisant tout d'abord découvrir leurs outils, le FEW par exemple étant très peu connu. Mais aussi en les rendant davantage attentifs aux textes, les historiens ne prêtant pas toujours une grande attention au choix des mots ; l'étude des régionalismes dans les documents comptables offre à ce titre des perspectives intéressantes.

UNIVERSITY OF CAMBRIDGE

Société Internationale de Diachronie du Français

http://www.sidf.group.cam.ac.uk/

Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française

CNRS / Nancy-Université

44, avenue de la Libération - BP 30687
54 063 Nancy Cedex

Téléphone : 03 54 50 53 00 - Télécopie : 03 83 97 24 56

http://www.atilf.fr - contact@atilf.fr

atilf ANALYSE ET TRAITEMENT INFORMATIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

cnrs

Nancy-Université